

C'est une filiale de Bio Suisse qui certifiera les importations Bourgeon

Bio Suisse a créé au début septembre 2013 une nouvelle filiale, l'International Certification Bio Suisse AG (ICB). Cette nouvelle société certifie exclusivement des entreprises étrangères en vue de l'approvisionnement du marché Bourgeon.

Bio Suisse a créé une filiale nommée International Certification Bio Suisse AG (ICB) pour assurer la certification des produits étrangers. Le but est d'améliorer encore les processus de certification et d'approfondir la collaboration avec les organismes de contrôle étrangers. Bio Suisse ne prévoit ni élargissement de l'offre ni activité directe de contrôle pour ICB. On vise par contre une accréditation officielle par le Service d'accréditation suisse (SAS) pour améliorer encore la crédibilité des produits Bourgeon importés. En effet, le SAS s'était jusqu'ici limité au contrôle et à la certification du Cahier des charges de Bio Suisse dans notre pays.

Les collaborateurs de Bio Suisse qui s'occupaient jusqu'ici de la certification des produits importés ont été transférés dans la nouvelle filiale. La direction d'ICB est reprise par Andrea Seiberth, qui était jusque là responsable du secteur des im-

Pour en savoir plus sur ICB

Toutes les check-lists, mémos et informations qui sont nécessaires pour obtenir la certification Bio Suisse des produits importés se trouvent maintenant sur www.icbag.ch.

Certificats des entreprises étrangères sur easy-cert

Tous les certificats des entreprises étrangères seront publiés sur la plateforme easy-cert.ch. Les importateurs suisses pourront ainsi examiner très simplement et avec davantage de sécurité et de transparence les certificats actuellement valables de leurs fournisseurs.

portations. ICB peut donc compter sur les plus de 50 ans d'expérience et de savoir-faire que l'équipe compte au total. Cela comporte aussi des avantages pour les partenaires commerciaux puisque leurs interlocuteurs restent les mêmes.

Mêmes tâches, nouvelle organisation

Comme le faisait jusqu'ici le secteur des importations de Bio Suisse, ICB certifie elle aussi des produits biologiques importés en vue de l'approvisionnement du marché Bourgeon suisse. ICB certifie ce faisant le respect du Cahier des charges de Bio Suisse par les producteurs étrangers en se basant sur les rapports établis par les organismes de contrôle étrangers.

ICB ne contrôle elle-même aucune

ferme à l'étranger comme le font par exemple bio.inspecta, IMO, ABCert ou Ecocert et n'a donc rien à voir dans les changements qui remodelent actuellement le secteur du contrôle bio. Bio Suisse a depuis le début impliqué les organismes suisses de contrôle dans cette réorganisation et informé du changement les organismes de certification étrangers.

Le secteur des importations de Bio Suisse reste en place

Le secteur des importations de Bio Suisse continue quant à lui d'autoriser individuellement l'importation de chaque lot de produits, de contrôler les flux des marchandises, d'être à disposition pour les questions générales sur les importations et de diriger le secrétariat de la Commission de labellisation des importations (CLI). L'actuelle collaboratrice de Bio Suisse Gabriella Herberich vient donc de reprendre la direction du secteur des importations de Bio Suisse, et la CLI reste responsable de l'élaboration des directives et du règlement des sanctions pour l'étranger. Pour la certification (c.-à-d. le fait de reconnaître ou non une entreprise), l'ensemble de la réalisation et des compétences décisionnelles incombent à ICB.

Petra Schwinghammer

Photo: ICB AG



L'équipe d'ICB est constituée des spécialistes des importations de Bio Suisse. De g. à d.: Daniele Raselli, Pit Montfort, Cristina Grossi, Fabrizio Keller, Andrea Seiberth, Stefanie Orlandi, Laura Marty, Nicola Schwinges, Laura Spring. Matthias Bucheli n'est pas sur la photo.